
Cahier de mathématiques

Numéro d'inventaire : 2015.8.4114

Auteur(s) : Roger Mathieu

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 20e siècle

Date de création : 1930 (vers)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier

Description : Cahier cousu, couverture souple bleue, 1ère de couv., imprimés en noir, au centre, dans un rectangle style cadre, "Cahier", "Appartenant à" avec nom et prénom de l'élève inscrits à l'encre bleue, "Commencé le" non rempli, "Fini le" inscrit au crayon de bois "Problèmes", en dessous, manuscrit avec encre bleue "Mathématiques" ; 4ème de couv., table de multiplication encadrée. Réglure petits carreaux, avec marge, encre bleue, rouge, crayon de bois. Morceaux de papier (15x9,3 cm) petits carreaux, sans marge.

Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 17 cm

Notes : Cahier de mathématiques avec problèmes de géométrie, équations. Une moitié de feuilles petits carreaux avec tracées de lignes.

Mots-clés : Calcul et mathématiques

Filière : École primaire supérieure

Niveau : 4ème

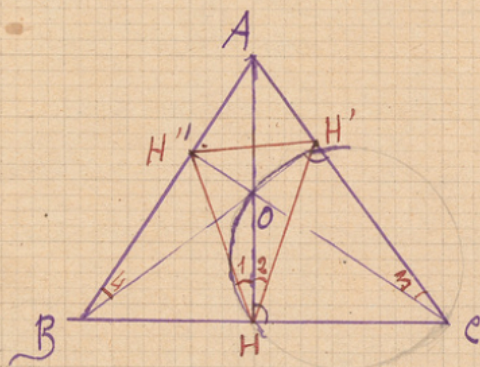
Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 26 p. manuscrites sur 30 p.

Commentaire pagination

Problemes.

Démontrer que les hauteurs d'un triangle sont les bissectrices des angles du triangle formé par les pieds des hauteurs



Il nous faut prouver
que les angles :

$$2 = 3$$

$$3 = 1$$

$$1 = 1$$

$$1: 2 = 3.$$

Considérons le quadrilatère
 $OH'CH$. Nous voyons que
ce quadrilatère est inscriptible

comme ayant ces angles opposés supplémentaires. En effet l'angle
 H est droit comme formé par la hauteur AH . L'angle H' qui lui
est opposé est aussi droit comme formé par la hauteur BE .
Donc le quadrilatère est inscriptible. Inscrivons le. L'angle H'
et l'angle C sont inscrits et ils égalent tous deux $\frac{OH'}{2}$. Donc
 $2 = 3$.